

Rapport de la sous-commission des comptes 2011

Dicastère de M. Jean-Pierre Veya

Composition de la sous-commission

Mme Sarah Diaz (PS)
M. Marc Schafroth (UDC), excusé
M. Philippe Kitsos (Les Verts), rapporteur

La sous-commission s'est réunie le mardi 20 mars 2012 dès 08h00 en présence de Monsieur Jean-Pierre Veya et de Monsieur Xavier Huther (administrateur du dicastère).

Etaient également présents pour l'examen de leur service :

M. Houlmann (520, 521, 524, 525)
Mme Oberholzer (500)
M. Humair (501, 502)
M. Maeder (511, 733)
Mme Musy (505, 512)
Mme Bosshart et M. Oechslin (513).
Mme Umstätter (514)

Le chef du dicastère commence par faire une brève introduction générale. Il relève le résultat positif des comptes 2011 en soulignant l'évolution favorable de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales.

520- Service des sports

Au niveau des ressources humaines, le poste de secrétaire du service actuellement à 60% est sous doté, ce qui nécessite le travail de stagiaires. Ce poste sera doté à 100% dès 2013 (un poste à 80% et un autre à 20%).

521 La Charrière, terrains, pistes, halles

- Terrain synthétique de la Charrière. Une moins-value d'environ CHF 300'000.- sur le crédit voté par le Conseil général sera possible en raison d'une économie sur les matériaux, ainsi que la forte concurrence lors de l'adjudication des travaux (marchés publics). la subvention accordée par le Fonds des sports pour le terrain synthétique de la Charrière sera supérieure à ce qui était espéré (14.64% au lieu de 10%).
- Pavillon des Sports : Les délais des travaux sont bien tenus. La semaine de retard prise en raison des grands froids du mois de février pourra être rattrapée sur la 2ème phase des travaux.

524 Piscine des Arêtes

Le contrôle automatique des entrées est en place. L'avenir de la piscine dépendra du projet de réhabilitation de la piscine des Mélézes.

525 Piscine, patinoires des Mélézes

Patinoire des Mélézes : Les travaux de mise en conformité suivent leur cours. Le mot d'ordre est de respecter le budget alloué malgré la difficulté de coordonner 15 objets dans un seul projet. Les trois gros chantiers qui restent sont le contrôle d'accès, la réfection des gradins (une moins-value sur le budget est à attendre), ainsi que l'agrandissement de la tribune en est pour pouvoir construire une coursive obligatoire. Les travaux de la loge sud réalisés par le HCC ont permis de refaire les toits des vestiaires (isolation, étanchéité) dont les travaux étaient devisés à CHF 200'000.-. Une subvention de CHF 100'000.- a été accordée pour ce faire au HCC.

Un commissaire demande à être informé sur l'avenir de la piscine des Mélézes, respectivement du projet Biodôme. Le chef du dicastère indique que le projet Biodôme est impossible à réaliser au Crêt-du-Loche et que le Conseil général sera saisi d'une demande de crédit d'étude pour le site des Mélézes dans l'année.

500 Secrétariat des Affaires culturelles

La déléguée aux affaires culturelles a annoncé son départ pour raisons familiales à fin juin. La procédure pour repourvoir le poste est en cours.

Les premières réflexions en vue de la préparation d'un rapport sur la politique culturelle de la Ville ont commencé au sein de divers groupes de travail constitués d'acteurs de la vie culturelle locale et des membres de la Commission culturelle. Sur cette base un questionnaire va être envoyé à tout le monde. Ce travail de fond permettra de formuler un premier projet de rapport qui sera ensuite rediscuté dans les groupes de travail avant d'être soumis au Conseil communal puis au Conseil général.

Il est relevé la satisfaction concernant l'acceptation du rapport de la salle de musique.

Un autre projet important qui a abouti est la modification des statuts de la Fondation Arc en Scènes afin d'accueillir en son sein le Centre neuchâtelois des arts vivants. Cette transformation était nécessaire, l'Etat exigeant dorénavant des contrats de prestations au lieu de subventionnements.

Au poste 480 1100, le prélèvement réserve création locaux correspond à la subvention extraordinaire accordée à Ton sur Ton pour des travaux de remise aux normes de la salle de la Rue du Progrès.

Les deux grands événements culturels de la Ville pour 2012 sont l'exposition « Automates et merveilles », projet commun du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, du Musée d'horlogerie du Locle et du Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds, ainsi que «Le Corbusier et la photographie»

Le Corbusier et la photographie

L'événement s'articulera autour de trois axes :

- Colloque scientifique dans le cadre des 18^{èmes} rencontres de la Fondation Le Corbusier au Club 44. Une publication des actes du colloque est prévue ;
- Exposition inédite au Musée des beaux-arts autour de la photographie : le Corbusier photographe, utilisation et fabrication de son image ;

- Publication d'un ouvrage par la maison d'édition Thames and Hudson renommée internationalement dans l'édition de livres d'art et d'architecture ;
- Evénements divers autour de la manifestation par d'autres partenaires.

Le Conseiller fédéral Didier Burkhalter a renoncé à rester le Président du Comité de parrainage, suite à son changement de département. Le Conseiller fédéral Alain Berset a été approché.

Le budget prévu est de CHF 1'000'000.-, dont CHF 570'000.- alloués par le Conseil général.

La recherche de fonds est assez difficile, en raison notamment de la délocalisation des dirigeants des grandes entreprises.

Il est plus facile de négocier des contreprestations que d'obtenir un soutien direct.

501 Bibliothèque de la ville

Trois axes de travail sont actuellement en cours :

- Son positionnement dans le réseau de bibliothèques (rapprochement des bibliothèques, mutualisation de prestations, etc.) ;
- la célébration de son 175ème anniversaire ;
- la participation à divers réseaux et groupes de travail (créateur et membre de plusieurs associations).

Au niveau administratif, il a été décidé la décentralisation d'une partie des fonds dans les locaux rachetés à Setco (rue de la Paix) par le Conseil général.

Le projet d'installation de bornes RFID (Radio Frequency Identification, identification des ouvrages par radiofréquence permettant de les emprunter et de les rendre automatiquement) fera l'objet d'un rapport au Conseil général.

Les animations pour la promotion du livre (*Quatre saisons quatre mardis. Les coups de cœur de vos bibliothécaires*) sont un succès. Un commissaire demande si les liens peuvent être renforcés entre les écoles et la bibliothèque en ce qui concerne la lecture.

S'agissant des négociations bilatérales avec l'Etat, celui-ci a clairement défini sa politique de soutien qui passe par des contrats de prestations couvrant les fonds scientifiques et/ou patrimoniaux au lieu de couvrir des déficits.

Cette nouvelle politique est également valable pour la fondation de la Bibliothèque publique universitaire de Neuchâtel, dont la convention a été dénoncée pour 2014.

Au niveau des comptes, il est à relever que la masse salariale a baissé malgré une augmentation de la dotation de 1,2 poste (301 1110).

502 Bibliothèque des jeunes

Le bâtiment faisant partie dorénavant du patrimoine de la Ville (transfert depuis Bloc 30), le compte 316 1000 Locations disparaîtra, remplacé par plusieurs comptes charges.

Les acquisitions de la bibliothèque des jeunes ainsi que la formation du personnel (Comptes 309 1000 et 311 1000) sont pris en charge par l'Association des amis de la Bibliothèque des jeunes.

505 Archives communales (dès 2012, au 500 jusqu'en 2011)

Ce nouveau centre de charge bénéficie d'un transfert de postes. La nouvelle loi cantonale sur l'archivage va dire de manière plus précise comment la Ville doit gérer les archives, cela impliquera des dotations en personnel plus importantes. Ce dossier a été laissé provisoirement de côté par manque de ressources humaines de l'archiviste communale, qui se consacre entièrement à la réorganisation du Musée d'histoire en tant que conservatrice du Musée d'histoire.

510 (SGM) 511 (MHNC) 733 (Parc zoologique et vivarium), 512 (MH), 513 (MIH), 514 (MBA)

Le chef du dicastère commence par relever le climat agréable et constructif de travail qui prévaut entre les conservateurs, l'administrateur et le chef du dicastère. Il explique ensuite que la création du poste 510 *Services généraux des musées* est en lien avec la réorganisation des musées et la création de services transversaux (régie et conciergerie) ainsi que la création de dépôts communs.

A l'heure actuelle, un dépôt est en fonction et accueille les collections du Musée d'histoire en travaux.

L'autre dépôt fait l'objet d'un appel d'offre pour son équipement. Pour son équipement, nous allons bénéficier d'une importante subvention de la Confédération.

Les musées ont choisi un système informatique pour gérer leurs collections (Museumplus).

Il a également été décidé de créer une bibliothèque centralisée regroupant celles qui sont présentes dans chacune des institutions.

Un atelier commun à tous les musées a été créé (machines, menuiserie) à la rue du Grenier.

La mise en place d'équipes transversales pour l'administration et l'accueil et surveillance sera réalisée dans les mois qui viennent.

Un document définissant de la politique d'acquisition des musées a été élaboré pour le MH et le MIH. Il est en cours de travail pour le MBA et le MHNC. Il devra ensuite être validé par le Conseil communal.

Au niveau des acquisitions, le budget de fonctionnement n'en prévoit pas, à l'exception d'un crédit spécial de CHF 10'000.- pour tous les musées.

Les musées doivent donc demander l'acquisition d'objet par le biais de l'article 95 du Règlement général, ou de celui de Fondations. Par exemple, le MIH finance ses acquisitions par le biais de la Fondation Maurice Favre qui regroupe l'argent récolté par l'association des amis du Musée (entre

CHF 70'000.- et CHF 120'000.- par année). C'est la raison pour laquelle un versement de CHF 100'000.- à la Fondation Maurice Favre a été accordé par le Conseil communal.

Le Conseil communal est convaincu qu'une solution doit être trouvée pour tous les musées et reprendra la question pour le budget 2013.

511 Musée d'histoire naturelle

Un nouveau bail a été négocié difficilement avec La Poste qui souhaitait négocier également d'autres dossiers ouverts avec la Ville. Le bail est à durée déterminée non reconductible et court jusqu'au 31 décembre 2016. Le loyer passera de CHF 90'000.- à CHF 140'000.- sur deux ans, charges non comprises. Vu les délais très serrés, un rétroplanning pour la réalisation du Naturama est en cours d'élaboration.

512 Musée d'histoire

La conservatrice confirme que le musée ouvrira avec environ une année de retard sur la planification, en raison de l'organisation du référendum (6 mois) et d'une sous-estimation de la charge du travail de déménagement). La réouverture est prévue pour l'année 2014.

Les travaux de muséographie ne pourront commencer que lorsque la partie architecturale sera terminée. Les travaux de déconstruction ont permis de redécouvrir des boiseries et fenêtre de belle qualité.

L'accès "handicapé" prévu au sud sera finalement aménagé à l'est du bâtiment.

513 Musée international d'horlogerie

La nouvelle muséographie s'est faite par étapes ces dernières années. Il s'agit de terminer ces travaux dans les deux années qui viennent, avant que deux des responsables ne prennent leur retraite. L'espace du bas est presque terminé (heure, minute, seconde, terre). L'espace du haut sera réorganisé sur plusieurs thèmes : le stylisme de la montre (habillage) à travers les outils, le passage d'une horlogerie à domicile à l'atelier, ainsi qu'une réflexion sur la notion d' «instant».

Ces travaux font qu'il faudra renoncer en 2014 à des expositions temporaires.

En raison de la force du franc, une baisse de fréquentation et donc des entrées (4341000) sont constatées. Les recettes budgétées pour 2012 devront également être revues à la baisse.

514 Musée des beaux-arts

La conservatrice est heureuse de l'appui reçu pour le projet Le Corbusier 2012.

733 Parc zoologique et vivarium

Le crédit voté par le Conseil général pour les travaux d'adduction d'eau pose problème au niveau du calendrier. En effet, l'ingénieur communal qui vient d'entrer en fonction est seul pour le moment, son adjoint n'ayant pas encore été nommé. Il n'a pu encore examiner ce dossier au vu des nombreux projets en cours. Il a été constaté également qu'il n'existe pas de plan des canalisations. Par ailleurs le déplacement des animaux durant les travaux pose des problèmes délicats.

La sous-commission termine ses travaux à 15h50. Les commissaires visitent les dépôts du MIH, ainsi que les travaux effectués au Musée d'histoire.

Philippe Kitsos
Rapporteur

Comptes 2011 – Détail subvention 500 Affaires Culturelles

Sont indiquées les subventions dès CHF 5'000.-

Compte 365 1400 Fanfares et orchestres	Montant	Remarques
Musique de la Croix Bleue	5'500.00	3'000.- + 100.- par membre
Ass. Des Amis de la musique (Les Cadets)	6'800.00	3'000.- + 100.- par membre 3'000.- + 100.- par membre + anniversaire
Musique La Persévérante	5'700.00	
Les Armes Réunies	10'100.00	3'000.- + 100.- par membre
Orchestre de chambre CdF	9'000.00	
Eva Prod	7'000.00	
Divers (moins de CHF 5'000.-)	24'500.00	
Total :	68'600.00	

Compte 365 1660 Danse	Montant	Remarques
Objets Fax	8'000.00	
Fête de la danse	6'000.00	
Divers (moins de CHF 5'000.-)	8'000.00	
Total :	22'000.00	

Compte 365 2210 Activités culturelles manif	Montant	Remarques
Médiation culturelle Pro Helvetia	5'000.00	
Festival marionnettes (La Poudrière)	10'000.00	
Fête de la musique	10'000.00	
Corodis	7'000.00	
Zap théâtre	13'000.00	
Association Mandragore	5'000.00	
Amis TPR (50ème TPR)	5'000.00	
Compagnie De nuit comme de jour	5'000.00	
Compagnie Le jardin	5'000.00	
Compagnie Fantôme	5'500.00	
L'Outil de la ressemblance	7'000.00	
Jeune opéra compagnie	10'000.00	
La Turlutaine	5'000.00	
Atelier artiste CVC	6'000.00	
Collectif Marée	5'000.00	
Ton sur Ton (subv. exceptionnelle)	10'000.00	Compensé par prélèvement au fonds des salles communales
Divers (moins de CHF 5'000.-)	68'300.00	
Total :	181'800.00	

Comptes 2011 – Détail subvention 520 Service des Sports

Sont indiquées les subventions dès CHF 5'000.-

Compte 365 7700 Manifestations sportives	Montant	Remarques
HCC	148'000.00	Dont Art. 95 de CHF 100'000.- pour Loge Sud
Judo Karaté Club	5'000.00	
Tour de Franche Comté	8'923.40	
Badmington Club	5'000.00	
L'Olympic	5'000.00	
Tennis Club	8'000.00	
FC Etoile	5'000.00	
Spécial Olympic's	7'500.00	Solde déficit partagé avec LL (50/50)
Divers (moins de CHF 5'000.-)	22'800.00	
Total :	215'223.40	